



Plan Communal de Mobilité

La Commune de Bouillon vous informe ...

Séance publique : Mardi 17 février – 19h30



UN PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ POUR LA COMMUNE DE BOUILLON

La Direction de la Planification de la Mobilité de la Région Wallonne, en collaboration avec la Commune de Bouillon, son bourgmestre et ses échevins, a confié au bureau d'études Agora la matérialisation d'un plan communal de mobilité.

Son objectif : proposer la mise en œuvre de mesures concrètes pour améliorer la mobilité sur le territoire bouillonnais, en prenant en compte l'ensemble de l'espace public, à partager entre tous ses usagers.

Ce plan n'est pas un aboutissement, mais plutôt le point de départ d'une dynamique permanente d'organisation et d'évaluation de la politique à suivre en matière de déplacements.

Ce plan de mobilité se déroule en trois phases :

Phase 1 : Description de la situation existante, le diagnostic

Phase 2 : Définition des objectifs

Phase 3 : Elaboration du plan d'action

Le Plan de Mobilité est l'occasion d'optimiser les déplacements de tout un chacun sur le territoire de Bouillon et de favoriser, quand cela est possible, un report des usagers de la voiture, vers les modes alternatifs (transport en commun, vélo, marche).

Le Plan de Mobilité de Bouillon arrive à la fin de l'inventaire de la situation, il est temps de consulter les bouillonnais afin de compléter la vision de la mobilité de la collectivité et le quotidien de la population.

Agenda :

Séance publique : **Mardi 17 février 2009 à 19h30**

Lieu : **Salle des Sépulcrines de l'Archéoscope, Rue Du Collège, 15 - 6830 BOUILLON**

Vos personnes de contact :

Monsieur Jacques Pierret, Commune de Bouillon, tel. : 0473/69.86.73

Madame Isabelle Moreno, Conseillère en Mobilité, tel. : 061/28.03.27

Monsieur Erich Suplis, Représentant du Service Public de Wallonie, tel. : 081/77 31 21

Madame Céline Paderna, Bureau d'études Agora, tel : 02/779.13.55

Le rapport de phase 1 du Plan Communal de Mobilité de la Commune de Bouillon est consultable à l'Administration Communale de Bouillon, Place Ducale, 1 - 6830 Bouillon

LA MOBILITÉ À BOUILLON: LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic du Plan Communal de Mobilité de votre commune a débuté en juin 2008, il résulte de plusieurs rencontres avec les acteurs régionaux et communaux de la mobilité, et d'une analyse du territoire bouillonnais.

L'aménagement du territoire



La population de Bouillon a peu augmenté ces dernières années, limitant ainsi

l'augmentation du trafic sur les voiries de la commune.

Le long de la N89, la **gestion de l'espace public et le développement de la zone d'activités** pose question. Par ailleurs, les projets à moyen et long terme de Bouillon auront des conséquences sur la mobilité des bouillonnais: il faut les prendre en compte.



La mobilité scolaire

Les dix établissements scolaires ainsi que l'Académie de Musique de Bouillon génèrent

des flux importants aux heures de pointe du matin et du soir. Les abords d'écoles sont peu aménagés et peu sécurisés pour les usagers faibles.

Une enquête a permis d'identifier les habitudes de mobilités des parents et élèves: une **utilisation de la voiture quasi-systématique** quelque soit la distance à parcourir, peu de covoiturage,...

La réalisation d'un **Plan de Déplacement Scolaire** pourrait répondre aux attentes de chacun.

Le réseau routier et le sentiment d'insécurité dans les villages



La N89, axe transfrontalier, est le siège d'enjeux routiers et urbanistiques. Les axes de desserte des

villages possèdent un **gabarit étroits et un tracé sinueux**, source d'insécurité pour les usagers faibles, et sont souvent le siège de **vitesse excessives**. Les entrées de villages sont peu marquées et peu sécurisées.

Le maillage des transports en commun



Le TEC Namur-Luxembourg réfléchit à la **restructuration du réseau de bus** sur le territoire de Bouillon,

en tenant notamment compte de l'aménagement d'un nouveau dépôt et du besoin d'une desserte de Bouillon plus axée vers l'extérieur. La localisation des lignes de bus sera donc repensée, et une meilleure accessibilité pourra être prise en compte. Le **rabattement vers la gare de Libramont** est à assurer.

La valorisation et le développement des modes doux



Les promenades, les restaurants, les commerces témoignent d'une vie touristique

liée au patrimoine historique et naturel de Bouillon. Ces pôles touristiques génèrent une **mobilité touristique** qu'il est important de gérer (circulation, stationnement, sécurité...) et d'améliorer (balisage, navette touristique, accessibilité,...).